

# BP Responsable d'Entreprise Agricole

Orientation maraîchage biologique ou grandes cultures/élevage

FORMATION CONTINUE



Formation diplômante de niveau IV

Code RNCP38093

Enregistrement : 18/03/2017

Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Autre voie d'accès à la certification : Contrat de professionnalisation, Validation d'Acquis d'Expérience

## ► Objectifs de la formation

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions
- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Commercialiser un produit ou un service
- Transformer la production végétale
- Obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA)

## Débouchés & poursuites d'études

Le titulaire du BPREA peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, économique et financière ou encore d'environnement.

Ce BPREA débouche sur la vie active mais il est possible de préparer en 1 an, un certificat de spécialisation Apiculture ou technicien-conseil en agriculture biologique ou un BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole ou Agronomie Productions végétales/agronomie et cultures durables.

## Contenus de la formation (référentiel accessible sur chlorofil.fr)

UC 1 Se situer en tant que professionnel : C 11. Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant/ C 12. Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

UC 2 Piloter le système de production : C 21. Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements/ C 22. Gérer le travail

UC 3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : C 31. Combiner les différentes activités liées aux productions/ C 32. Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions

UC 4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise : C 41. Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers/ C 42. Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

UC 5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise : C 51. Commercialiser un produit ou un service/ C 52. Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

UC 6/C 7 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (au choix : apiculture, plantes médicinales et aromatiques, culture de champignons, culture de safran)

## Modalités d'entrée en formation (sous réserve de places disponibles)

1. Dossier d'inscription en ligne :

► [campus-bougainville.fr](https://campus-bougainville.fr)

2. Remplir le dossier d'inscription

3. Envoyer le dossier par mail à

[cfppa-rungis-academie@educagri.fr](mailto:cfppa-rungis-academie@educagri.fr)

3. Réunion d'information collective

4. Entretien de motivation

## Les financements

La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile de France.

En tant que demandeur d'emploi, vous serez indemnisé(e) par Pôle emploi ou l'ASP. En tant que salarié, votre formation peut-être financée par les dispositifs CPF + abondement complémentaire personnel ou abondement France Travail ou Transition Professionnelle ou financement individuel (10€/h/apprenant)

## Prérequis

- ✓ Titulaire d'un diplôme de niveau III ou 1 année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat en lien avec la finalité du diplôme postulé ou de l'équivalent de 3 années à temps plein

## Public ciblé

- ✓ Demandeurs d'emploi, salariés, adultes en reconversion (+ de 18 ans)

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



Mme Cécile ROUX  
Coordonnatrice  
[cfppa-rungis-academie@educagri.fr](mailto:cfppa-rungis-academie@educagri.fr)

## Quelques chiffres

Taux de réussite : 72 %

Taux de satisfaction : 82,5 %

Taux d'insertion : 60 %

Mise à jour le : 26/06/2024

## Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Travaux pratiques sur la plate-forme pédagogique, visites pédagogiques et périodes en entreprise. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement peuvent être sollicités pour les personnes en situation de handicap (prendre contact avec la référente handicap soit [sylviane.licyr@educagri.fr](mailto:sylviane.licyr@educagri.fr))

## Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables. Les évaluations se déroulent en situations professionnelles. Le BPREA est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 7 UC. Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

## Frais de gestion administrative

Aucun frais pour les statuts financés par la Région  
150€ de frais d'inscription pour le CPF de transition

## Restauration possible sur place



## Durée de formation

➤ 966 heures en centre de formation

➤ 301 heures en centre de formation

Période : 07/10/2024 au 11/07/2025 (1 session/an)

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact

Lieu d'inscription & de formation :

CFPPA Rungis Bât H5, 102 rue de la Tour 94516 Rungis Cedex

Tél. : 01.85.00.15.15 [cfppa-rungis-academie@educagri.fr](mailto:cfppa-rungis-academie@educagri.fr)



Depuis juin 2024

Ouverture de la station Chevilly-Larue (Marché International) à proximité du CFPPA  
Ligne 14 Saint Denis Pleyel-Aéroport d'Orly